

ABR 2

Accompagnateur Bénévole de Randonnée Niveau 2

**Taux de réussite**

100 %

**Appréciation des participants**

4,00 /4,00

La formation d'accompagnateur bénévole de randonnée de Niveau 2 permet d'encadrer des randonnées pédestres sur sentiers balisés avec possibilité de nuitées en extérieur. Elle s'adresse à tous les titulaires de la formation d'Accompagnateur Bénévole de Randonnée de Niveau 1, et/ou pour les titulaires d'un CQP ALS option ARPO.

**Dates**

Du lundi 03 au
vendredi 07 Nov. 25
et le samedi 11 avril 26

**Lieu de
formation**

La Palud sur Verdon
(04)

**Durée**

39h00

**Effectif
maximum**

20 stagiaires

**Inscription avant**

03 octobre 25



Public

- Titulaire du diplôme « Animateur 1er degré Adultes en salle ».
- Titulaire du CQP ALS Option AGEE.
- Titulaire du CQP Instructeur FITNESS mention cours collectifs.
- Titulaire d'un diplôme professionnel de niveau IV et plus dans le champ sportif (BP, STAPS, etc.) permettant l'encadrement de cette activité.



Pré-requis

- Être licencié à la FFEPGV saison 2025-2026.
- Être âgé de 18 ans minimum
- Être titulaire du PSC (Premier Secours Citoyen)
- Être titulaire de l'Accompagnateur Bénévole de Randonnée niveau 1, ou diplôme équivalent
- Avoir réalisé (à minima) 5 randonnées de niveau 1 en responsabilité



Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à cette formation. Faites-le nous savoir : nous mettrons tout en oeuvre pour trouver une solution adaptée.



Moyens techniques et pédagogiques

- Alternance d'apport de connaissances et de mises en pratique sur le terrain.
- Formation centrée sur l'appropriation de techniques en lien avec les compétences d'accompagnateur.
- Individualisation de l'accompagnement afin de répondre aux besoins et aux attentes des accompagnateurs.



Objectifs de la formation

- Conduire un groupe de pratiquants en sécurité en lien avec le niveau 2 de randonnée.
- Organiser des sorties dans le cadre d'une association affiliée à la FFEPGV (clubs, structures déconcentrées).
- Maîtriser les règles de sécurité liées à l'environnement de la randonnée défini par le niveau 2 et les dispositifs en cas d'accident.
- Planifier et encadrer une randonnée de niveau 2 en toute sécurité



Contenus de la formation

- Utilisation des outils et moyens d'orientation (boussole, GPS, altimètre, etc...).
- Approfondissement de la lecture de carte (courbes de niveaux, etc...).
- Adéquation entre la légende de la carte et le relief du terrain (approfondissement du niveau 1).
- Lecture d'un bulletin météo.
- Choix et utilisation du matériel adapté au type de randonnée et aux facteurs environnementaux (climat, durée, etc...).
- Reconnaissance du parcours en prenant appui sur les indicateurs de distance, de temps, de dénivelé, etc... et prévoir un ou plusieurs itinéraires de repli.
- Initiation à l'utilisation des bâtons.
- Élaboration des feuilles de route pour légitimer une progression dans la planification des parcours.
- Étude de cas concrets pour établir des principes sécuritaires.



Outils de formation

- Manuel de formation.



Formateurs et/ou Intervenants

- Directeur de Formation FFEPGV.
- Intervenants experts.



Modalités de validation

- Feuilles de présence
- Fiche d'émargement
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Évaluation formative :
 - Quizz/Questionnaires
 - Mise en situation pratique



Modalités de certification

- **Pour y accéder :**
 - Avoir planifié à minima 4 randonnées (2 en reconnaissance + 2 encadrées).
- **Épreuves d'évaluation :**
 - Épreuve d'évaluation en situation d'orientation
 - Épreuve d'explication sur la méthode utilisée pour la recherche de balises
 - Épreuve d'évaluation des connaissances.



Diplôme remis

- Certificat fédéral « **Accompagnateur Randonnée – Niveau 2** ».



Durée et déroulé de la formation

- Formation à la Palud sur Verdon : **35h**.
- Mise en situation en structure : Encadrement de 4 randonnées minimum.
- Retour et certification en distanciel : **4h**.



Bénéfices métiers

- Fonction exercée dans le cadre d'une activité bénévole pouvant déboucher sur des certifications professionnelles (BPJEPS Randonnée, CQP ALS option ARPO, Accompagnateur de Moyenne Montagne).



Points forts

- Possibilité d'organiser et encadrer en sécurité des sorties sur des itinéraires variés et répertoriés nécessitant une reconnaissance pour un effectif limité à 12 personnes en autonomie et jusqu'à 20 personnes si présence d'un serre-file expérimenté possédant le PSC1 ou la formation ABR niveau 1
- Possibilité d'organiser des randonnées sur plusieurs jours.



Pour aller plus loin

- À la suite de cette formation, nous vous conseillons les formations suivantes : **Accompagnateur Raquettes à Neige**



FRAIS DE FORMATION

- Frais d'inscription : **0,00 €**
- Support pédagogique : **15,00 €**
- Frais pédagogique : **273,00 €** (soit 7€/h)
- Frais pédagogique avec l'aide régionale (uniquement pour les bénévoles EPGV de la région PACA) : **78,00 €** (soit 2€/h)
- Frais de transport : non pris en charge par l'organisme de formation
- Frais annexes (hébergement et restauration) : non pris en charge par l'organisme de formation mais possibilité de bénéficier d'une réservation collective



Comment s'inscrire à cette formation

- S'inscrire : En allant sur le site Internet du Comité Régional EPGV PACA : www.coregepgvpaca.fr, dans la rubrique FORMATION : choisir la formation qui m'intéresse et s'inscrire directement en ligne.

[➤ Je m'inscris](#)

- Besoin de plus d'informations : vous souhaitez obtenir plus d'informations, posez nous vos questions ou prenez un rendez-vous téléphonique avec un formateur, en allant sur le site Internet du Comité Régional EPGV PACA : www.coregepgvpaca.fr, dans la rubrique FORMATION : choisir la formation qui m'intéresse et cliquer sur :

[➤ Besoin d'infos](#)

- Le positionnement : Le stagiaire participera à un temps de positionnement permettant d'identifier : ses motivations, ses besoins et attentes, ses expériences professionnelles et le projet professionnel, ses connaissances initiales dans le domaine de la formation d'adultes. L'objectif du positionnement est de répondre au mieux aux besoins du stagiaire en adaptant le parcours de formation.

- Après votre inscription en ligne : Vous recevrez votre dossier d'inscription par Email contenant le devis de formation, le contrat ou la convention de formation, le plan individuel de formation ainsi que la fiche d'inscription. Seuls les dossiers complets seront acceptés. Ils seront enregistrés par ordre d'arrivée en fonction du nombre limite de places.

- Pour les personnes avec prise en charge AFDAS : Le dossier d'inscription sera adressé par Email aux dirigeants de l'association (copie au stagiaire) pour saisir la demande d'aide financière en ligne. En cas de difficultés pour la saisie de prise en charge professionnelle sur votre espace AFDAS, votre Comité régional EPGV PACA est à votre service pour vous aider dans votre démarche.



Infos et renseignements

COREG EPGV PACA

04.42.95.02.11

paca@comite-epgv.fr

www.coregepgvpaca.fr

8 Rue du Grand Logis

13 770 VENELLES